

ÉCLAIRAGE

LIMITATION 80 KM/H

STOP À L'ACHARNEMENT CONTRE LES AUTOMOBILISTES

Le passage généralisé à 80 km/h sur 400 000 kilomètres de routes le 1^{er} juillet prochain est l'exemple typique d'une mesure technocratique et absurde.



Le gouvernement refuse de rendre publics les résultats de l'expérimentation du passage à 80 km/h. L'association « 40 millions d'automobilistes » les a reconstitués à partir des données du ministère de l'Intérieur sur 86 kilomètres d'expérimentation. L'étude conclut à « l'inefficacité de la mesure d'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h ». Le nombre de morts sur les tronçons passés à 80 km/h en 2015 n'a pas baissé et le nombre de blessés légers a même augmenté.

Pendant la campagne, Emmanuel Macron était défavorable à un passage généralisé à 80 km/h: « Je suis naturellement favorable, dès lors que les conditions de danger l'imposent, à abaisser la vitesse à 70. Mais abaisser en section courante la vitesse à 80 interrogerait l'ensemble de l'édifice. »

Pour Gilles Platret, porte-parole des Républicains, « quand on a des routes accidentogènes, que fait un gouvernement responsable? Il lance un plan d'investissement pour sécuriser les routes. Que fait notre gouvernement? Il décide d'embêter les habitants du milieu rural qui ont besoin de leur voiture pour aller travailler! »

Par ailleurs, la hausse de taxe sans précédent sur le carburant pèsera d'abord sur la France périurbaine et rurale: 77 % des Français habitant à 60 km de leur lieu de travail sont propriétaires d'un véhicule diesel contre la moitié des urbains selon l'Ifop.

Utiliser sa voiture, notamment pour aller travailler, n'est pas toujours un choix. Est-il nécessaire de rappeler au gouvernement qu'il n'y a pas de métro dans les campagnes françaises?



HAUSSE DE TAXE SANS PRÉCÉDENT SUR LE CARBURANT

PROPRIÉTAIRE DE VÉHICULE DIESEL



1 plein
par semaine
de 50 litres

2018

+ 200 €

2022

+ 800 €

PROPRIÉTAIRE DE VÉHICULE ESSENCE



1 plein
par semaine
de 50 litres

2018

+ 100 €

2022

+ 400 €

Cet acharnement contre les automobilistes se traduira aussi en 2018 par l'application d'une directive européenne sur les contrôles techniques dont le coût augmentera de + 20 % en 2018 (de 65 € à 80 €) et qui seront deux fois plus fréquents (tous les ans pour les véhicules de plus de six ans contre tous les deux ans auparavant).

Nous apprenons aussi que le gouvernement s'apprête à privatiser le contrôle de vitesse pour multiplier les radars embarqués. En cas d'infraction grave, les sociétés privées ne seront pas habilitées à procéder à des arrestations immédiates. L'intention du gouvernement est limpide : continuer de matraquer les automobilistes afin d'augmenter les rentrées budgétaires.

Dans un appel cosigné par cinquante députés, Guillaume Larrivé propose de lutter contre les causes structurelles de l'insécurité routière : « Plutôt que d'adopter des mesures improvisées, le gouvernement devrait mieux prendre en compte les causes structurelles de l'insécurité routière. Il apparaît en effet que le mauvais état des routes (dans un contexte de dégradation continue du réseau routier et de diminution des dotations de l'État aux conseils départementaux) et l'altération de l'attention des conducteurs (par l'utilisation induite du téléphone portable au volant ou l'usage de stupéfiants) sont des causes bien plus importantes d'accidents que la vitesse à 90 kilomètres par heure. »

Jérôme Nury, député les Républicains de l'Orne a quant à lui déposé une proposition de loi cosignée par cinquante députés de tout bord et visant à confier aux maires et présidents de conseils départementaux la responsabilité d'adapter les limitations de vitesse, en fonction des caractéristiques du réseau routier. Il s'agit de ne pas faire peser inutilement une contrainte importante sur nos concitoyens puisque, comme le notent les députés, « un commercial parcourant 250 km par jour verrait son temps de travail annuel augmenter de 2,5 semaines pour effectuer les mêmes déplacements ». Face la décision autoritaire du gouvernement, les parlementaires opposent une mesure pragmatique, partant du principe que les élus locaux sont les mieux placés pour connaître la dangerosité de leurs routes.

“ C'est une décision typique de la technocratie totalement déconnectée des réalités du terrain. Vous voulez travailler sur la sécurité routière ? Il faut aménager des créneaux de dépassement, investir pour les routes, améliorer la viabilité hivernale. Il y a des routes où l'on peut très bien rouler à 90 km/h, d'autres qu'il faudrait passer à 70 km/h. La limitation générale à 80 km/h est absurde. ”

LAURENT WAUQUIEZ, président des Républicains

